



Spécifications normes de qualité 2024 Cèdre en Billots

Diamètre minimum :	8 pouces (20 cm) à l'intérieur de l'écorce.	
Longueur :	Les billes doivent être tronçonnées selon les longueurs exactes suivantes :	
	(Mètres)	(Pieds)
	2,64	8' 8" (104")
Branches :	Toutes les branches doivent être coupées à l'effleurement du tronc.	
Écimage :	Toutes les billes doivent être écimées et tronçonnées à l'aide d'une scie mécanique ou d'une tronçonneuse (aucune bille écimée avec une cisaille d'ébrancheuse n'est acceptée).	
Fourche :	Aucun bois fourchu n'est accepté.	
Renflement de souche :	Les billes de souche doivent être coupées au-dessus du niveau des racines, afin de minimiser le renflement à la souche.	
Empilement :	Les billes à bardeaux doivent être empilées et camionnées séparément des billes de sciage.	
Défauts :	Toutes les billes dont les diamètres sont de 16 pouces et moins (à l'intérieur de l'écorce) doivent contenir un minimum de trois faces avec 4 pouces de bois sain en périphérie de celles-ci.	
	Toutes les billes dont les diamètres ont plus de 16 pouces doivent contenir un minimum de trois faces avec 5 pouces de bois sain en périphérie de celles-ci.	



Exemple 1 :

**DIAMÈTRE AU FIN
ET AU GROS BOUT**

16 pouces et moins

Plus de 16 pouces

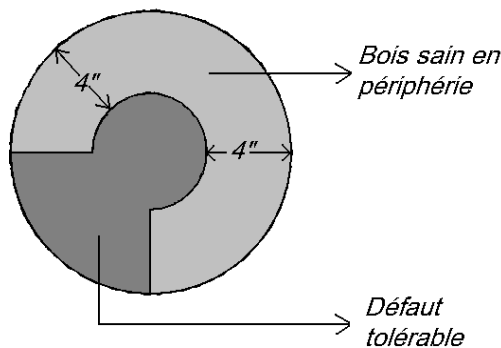
**QUANTITÉ MINIMUM DE BOIS SAIN
ACCEPTABLE EN PÉRIPHÉRIE DU GROS BOUT**

4 pouces

5 pouces

Exemple 2 :

Bille de 12 pouces de diamètre :



La présence excessive de l'un ou plusieurs des défauts suivants, pourra entraîner le rejet de ces billes.

- pourriture de cœur
- pourriture molle
- décollement d'anneau de croissance
- tige baïonnette
- bois trop sec

- fente
- trous de fourmi
- trous de vers
- trous de pic-bois
- cœur noir :

Une attention spéciale doit être portée durant les opérations hivernales, aux tiges contenant un **cœur noir**. Toute surface affectée par cette coloration sera réduite au mesurage. Toute concentration excessive de ce défaut pourra entraîner le rejet complet de la bille.

Méthode de mesurage :

À la pesanteur, à la corde ou tout autre système convenu entre les parties.

Saint-Pamphile, Janvier 2024

Luc Lambert

Responsable des appro (Saint Pamphile, Saint Théophile, Balmoral)